

Discours de Nathalie Roret, directrice de l'ENM à l'occasion de la rentrée de la promotion 2023 des auditeurs de justice

Bordeaux, le 15.02.2023
Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,
Chers auditrices et auditeurs de justice,

Bienvenue à l'ENM !

C'est toujours un honneur pour notre prestigieuse École nationale de la magistrature, d'accueillir une nouvelle promotion dans cet amphithéâtre Simone Veil et - pour une part d'entre vous cette année - dans la salle 10 de notre Etablissement.

Un honneur de vous accueillir, pour toutes celles et ceux qui vont contribuer à votre formation et dont je salue ici l'engagement,
Et pour la directrice que je suis, c'est une joie de vous adresser ces premières paroles de félicitations et de bienvenue à l'occasion de votre rentrée.

Certainement ce jour de rentrée est un jour spécial pour vous, vous ne l'oublierez jamais ; En faisant vos premiers pas à l'ENM aujourd'hui, Vous avez rejoint *l'Alma Mater* des magistrats judiciaires ; et comme tous les juges et procureurs, vous y reviendrez toujours.

Comme l'écrivait Philippe Labro dans *l'Étudiant étranger* :
« Revenir à *l'Alma Mater*- la mère première- pour y revivre l'ambiance, comme un pèlerinage aux sources, revenir dans sa jeunesse, revenir aux sources ».

En d'autres mots, ce 15 février 2023, c'est le 1^{er} jour du reste de votre vie !

Alors savourez cette journée, mêlant émotion, excitation, fierté, peut-être même une dose d'appréhension, et sans doute aussi de la reconnaissance pour vos proches qui vous ont soutenus pour l'accomplissement de votre réussite.

Si vous êtes aujourd'hui ici auditeurs et auditrices de justice, c'est assurément que vous êtes dotés de courage et de curiosité intellectuelle.

Je vous souhaite de garder ces qualités personnelles durant votre formation et au-delà tout au long de votre carrière de magistrat.

Ces qualités de courage et qualité intellectuelle qui me paraissent indispensables à l'état de magistrat, compléteront les valeurs cardinales établies par le Conseil supérieur de la magistrature. Ces valeurs qui seront consubstantielles à votre exercice judiciaire, et que Samuel Lainé directeur adjoint évoquera pour vous dans quelques instants.

Si ce 15 février 2023 est un jour spécial pour chacune et chacun d'entre vous tous, c'est aussi un jour singulier pour cette grande École de la République que vous rejoignez.

Créée en 1958 sous l'appellation de Centre national d'études judiciaires, elle accueille en effet aujourd'hui la plus grande promotion – en nombre ! de son histoire.

L'émotion qui est la vôtre rejoint ainsi l'histoire de cette École et, je pense, aussi celle de l'institution judiciaire.

Ce jour de votre rentrée marque en effet la première concrétisation des engagements de recrutement inédits sous la Cinquième République aux termes desquels le Gouvernement met en œuvre une politique affirmée de rétablissement d'une institution judiciaire trop longtemps laissée à cours de moyens humains.

Pour en revenir à vous, Mesdames et Messieurs les auditeurs, vous êtes 233 issus du premier concours, 45 issus du second, 7 issus du troisième, 95 d'entre vous ont été recrutés par la commission d'avancement. 12 d'entre vous ont opté pour une réduction de scolarité compte tenu de leur expérience professionnelle fortement liée à la juridiction.

Et je vous le dis, c'est un véritable défi que vous représentez pour l'ensemble des équipes de l'École.

Défi du nombre bien sûr, qui nous a dans un premier temps conduit à élever d'un étage notre édifice de salles d'enseignements modulaires placé dans la cour de l'École.

J'ai le plaisir de vous annoncer de vous annoncer nous sommes déjà projetés dans le temps de la réalisation d'un second bâtiment de 2000 m², comprenant un auditorium de 230 places, à environ une vingtaine de minutes du site Pey-Berlan de l'École où nous sommes rassemblés aujourd'hui. Car vous êtes la première pierre de l'augmentation des effectifs de la magistrature à hauteur de 1500 magistrats supplémentaires - c'est-à-dire en plus des départs à la retraite annuels - devant être recrutés au cours de ce quinquennat.

Défi de la pédagogie et de l'innovation ensuite. Notre boussole est la réputation d'excellence de la formation dispensée par l'école nationale de la magistrature. Elle n'est pas surfaite. Elle est attendue par les juridictions et les justiciables. Mais pour maintenir son haut niveau, elle doit sans cesse se questionner, s'interroger sur les améliorations souhaitables. Et les temps que nous vivons ne manquent pas de nous inviter à travailler au maintien de cette excellence, toujours perfectible. Perfectible par l'innovation pédagogique tout d'abord. Et je suis très fière d'avoir mis en place, en fin d'année dernière, un service d'appui à la pédagogie enrichi par le recrutement de conseillères pédagogiques qui vont pouvoir apporter dès cette année, leurs savoirs, leurs expériences, à nos équipes d'enseignants formateurs permanents.

Nous allons aussi devoir intégrer de nouveaux sujets structurants dans votre formation comme dans celle des magistrats en formation continue. Je pense notamment au développement de compétences managériales qui sont absolument nécessaires aux magistrats d'aujourd'hui, comme à vous qui êtes celles et ceux de demain. Le renforcement et la pérennisation de l'équipe juridictionnelle est une voie qui doit être empruntée avec détermination.

Je songe encore aux modes alternatifs de résolution des différends sur lesquels des évolutions textuelles profondes sont attendues, qu'il nous faudra appréhender et intégrer dans nos formations, nécessitant des regards extérieurs. Dès demain, j'aurais le grand plaisir d'accueillir, ici même, Monsieur Rémi Decout-Paolini, directeur des affaires civiles et du Sceau, alors que sa direction travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux outils à destination des magistrats, greffiers et avocats, qui participeront du développement de la culture de l'amiable.

Dernier défi que je me plais à évoquer avec vous en ce jour de rentrée de votre nouvelle promotion, celui des interactions de l'ENM avec la société dans laquelle elle s'inscrit nécessairement.

Cela passe par l'acquisition d'une culture commune au sein de la haute fonction publique dont vous faites partie intégrante.

C'est le tronc commun de formation initiale que vous suivrez essentiellement en e-learning mais avec des temps in situ, dont une séquence de travail en commun avec des élèves d'autres écoles concernées.

Ce sont les conférences qui jalonnent votre formation dans ces murs, et qui permettent notamment à des sociologues, journalistes, psychologues, représentants de la société civile, avocats, élus de la Nation, de contribuer à votre formation et qui sont autant de moment d'ouverture sur les grands enjeux sociétaux et institutionnels...

Cela débute dès demain pour vous, chers élèves de la promotion 2023, puisque nous avons le très grand honneur et plaisir d'accueillir dans cet amphithéâtre lundi 20 février prochain, Monsieur Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, dans un format inédit puisque son intervention pourra être suivie dans toutes les juridictions, en *streaming*.

Tous ces défis sont nôtres mais aussi les vôtres.

Vous entrez, Mesdames et Messieurs, dans une école à laquelle je m'applique, depuis ma nomination, à développer la concertation et la réflexion collective.

C'est dans cet esprit qu'en 2021, j'ai initié une large réflexion collective destinée à proposer les évolutions les plus utiles à la formation des magistrats. Près de 250 personnes ont participé à cette démarche inédite, dont les délégués des promotions 2020 et 2021. Plusieurs propositions d'évolution ont été formulées.

Certaines sont déjà mises en œuvre, à l'instar du service d'appui à la pédagogie évoqué il y a quelques instants. Les élèves magistrats sont les premiers concernés par ces évolutions. Vous serez, comme les promotions précédentes, associés aux prochaines étapes de réflexion et de réforme.

Chers auditrices et auditeurs de justice, en accédant à cette École, vous faites choix de servir le bien commun, d'incarner les valeurs cardinales attendues de tout magistrat.

Ainsi, ayez à l'esprit les propos mémorables de Pierre Draï, ancien premier président de la Cour de cassation « Juger, c'est aimer écouter, essayer de comprendre et vouloir décider ». Parlant des juges de 1906, dans l'affaire Zola, il précisait « Ils nous ont appris (les juges), que, dans l'action de juger, il fallait toujours laisser place au doute mais que, jamais, la moindre place ne devait être laissée à la rumeur, au soupçon (...) ».

André Potocki, doyen du pôle dimension internationale de l'ENM, magistrat, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, et qui a été secrétaire général du premier président Draï, confiait que ce dernier lui avait fait part de l'impérieuse nécessité, pour les magistrats, dans le cadre de leur processus de décision, de garder à l'esprit, toujours, les principes – que les conférences à l'ENM vous apporteront assurément – et de ne pas inutilement plonger dans les pratiques. « Montez toujours, ne descendez jamais, montez vers les principes, ne descendez pas vers les pratiques ».

L'ENM va ainsi vous préparer à exercer un métier qui oblige, au service de l'Etat de droit et de la démocratie.

Vous le savez, l'institution judiciaire partage avec beaucoup d'autres une situation qualifiée de crise. Multifactorielle et protéiforme, cette crise se déploie notamment dans le regard porté sur la justice par nos concitoyens, en somme la crise du service public de la justice.

Il serait à la fois erroné et trop facile de réduire cette crise à une problématique de moyens. Cette dernière commence à trouver une réponse dont vous êtes la preuve irréfutable. Et c'est une très bonne nouvelle pour l'institution judiciaire comme pour nos concitoyens.

Mais ces moyens nécessaires à l'efficacité de la justice, comme à l'amélioration des conditions de travail dans les juridictions, ne permettront pas de résoudre la crise de confiance dont le rapport des états généraux de la justice nous livre une analyse chirurgicale.

Nous avons tous, en nos qualités de membres de l'institution judiciaire, le devoir de répondre à cette crise de confiance.

Cela passe, au sein de cette École, par un attachement viscéral aux valeurs qui fondent la légitimité de la magistrature.

Et plus encore par leur incarnation dans une exemplarité de tous instants, de tout moment. Et cette exigence pour vous commence aujourd'hui.

Elle est une condition nécessaire au rétablissement d'un lien de confiance qui s'étiolé ces derniers temps, dans un climat caractérisé par la prédominance de l'émotion, du ressenti, sur la raison.

Cela passe également par le dialogue, l'écoute de l'autre, des autres, dans la recherche de solutions adaptées, et tournées vers le bien commun avant que de satisfaire les intérêts particuliers.

Sans les ignorer, laissez les crises derrières vous, et le poids qu'elles représentent ; les années qui arrivent sont porteuses d'espérance, vous en êtes l'exemple et je suis certaine que votre énergie permettra de construire ensemble la justice de demain à laquelle nous aspirons collectivement.

Avant de laisser la parole aux équipes de direction et sous-direction de l'école dont je salue l'engagement fort au soutien du bon déroulement de votre formation et de vos réussites, je voudrais vous dire un ultime mot en ce jour de rentrée.

Ce mot est tiré des écrits d'un grand homme d'État français, qui se disait bouddhiste :

« La grande formule de la Révolution, Liberté, Égalité, Fraternité, qui contient dans ses trois mots tous les droits de l'Homme, toutes les réformes sociales, tous les préceptes de la morale, se résume dans une formule plus brève encore : la Justice. Ce seul mot renferme en lui les conceptions des philosophes, les rêves des poètes, les efforts des nations, les héroïsmes des martyrs, les lamentations séculaires des malheureux, les revendications des précurseurs, les constitutions des politiques, les espérances des voyants : il est le cri profond de l'humanité depuis le jour inconnu où, sortie de la nature inférieure, elle lutte, pleure et pense. »

Je laisse à votre curiosité intellectuelle le soin d'identifier l'auteur de cette réflexion que je nous convie tous à méditer.

Merci de votre attention et bonne rentrée !